



LE POLITIQUE,

JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 11 francs pour Liège, et 13 francs pour les autres villes du royaume. — Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

ALLEMAGNE. — FRANCFORT, 15 JUIN.

La faillite de plusieurs maisons de Dantziak a singulièrement augmenté les alarmes du monde commercial. Il règne une stagnation extrême, dans les affaires. Les plus hardis ont perdu courage, et, comme chacun veut de l'argent comptant, et que les marchandises se vendent à tout prix, la crise prendra un caractère plus grave encore. Le prix des grains baisse continuellement, et cet article occasionne des pertes d'autant plus grandes que la récolte s'annonce avantageusement. (G. de H.)

On écrit de Rome, le 30 mai : Les funérailles de l'ambassadeur de France ont été célébrées ici, avec la plus grande pompe. Le cardinal secrétaire d'état, un grand nombre d'autres cardinaux, le corps diplomatique, beaucoup de nobles et d'étrangers de distinction y assistaient.

Le *Diario di Roma*, feuille officielle, s'exprime ainsi après avoir donné tous les détails de la cérémonie : M. le marquis Florimond de Latour-Maubourg, dont nous déplorons la perte, se distinguait par ses rares qualités, par sa foi intégrale et sa modération ; il avait su se concilier, tant comme homme public que comme homme privé, l'estime générale.

On écrit des frontières d'Italie, le 5 juin : Plusieurs émissaires de la *Jeune Europe*, qui séjournent en ce moment en Catalogne, ont été arrêtés par la police sarde, qui se montre très active. Le séjour des républicains en Catalogne y cause une perturbation, qui a engagé don Carlos à y aller. S'il parvient à s'y établir la guerre changera de nature, attendu les secours qu'il recevra de l'étranger, et la Sardaigne pourra se faire indemniser des griefs qu'elle a à charge du gouvernement de Madrid (Gazette d'Augsbourg.)

ANGLETERRE. — LONDRES, LE 17 JUIN.

Dans la séance de la chambre des pairs du 14, le marquis de Londonderry a appelé l'attention sur la politique suivie par le gouvernement, au sujet de la guerre civile en Espagne. Il a adressé les questions suivantes au vicomte Melbourne.

1^o A-t-on envoyé quelques instructions ou autorisations au colonel Wylde commissaire anglais dans le nord de l'Espagne pour qu'il aide à la formation d'une nouvelle légion auxiliaire anglaise, et qu'il employe son influence pour décider les militaires anglais à se rengager au service de la reine Christine ? 2^o A-t-on reçu des nouvelles communications du gouvernement espagnol relativement à ses efforts pour arrêter l'effusion du sang et le système barbare de cette guerre ? 3^o Le gouvernement français n'a-t-il pas formellement déclaré au nôtre qu'il a l'intention de limiter son intervention aux stipulations et à la lettre du traité de la quadruple alliance ? Je ne désire point embarrasser le gouvernement, mais je désire quel Angleterre, quel Europe sachent si c'est l'intention

des ministres de continuer plus longtemps le système politique erroné qu'il a suivi depuis trois ans.

Le vicomte Melbourne : Je crois que la chambre ne me blâmera pas, si je me borne à répondre aux questions posées par l'honorable marquis, en m'abstenant de faire d'autres réflexions. En ce qui regarde la question relative à la politique que le gouvernement a l'intention de suivre envers l'Espagne, je pense que le renouvellement de l'ordre de cabinet qui autorise les enrôlements des sujets anglais au service de la reine est une réponse suffisante. Mais ceux là même qui ont été en principe opposés à la publication de cet ordre de cabinet, doivent voir maintenant que le renouvellement de cet ordre est une toute autre affaire. D'abord il n'était pas très facile de se départir d'une politique suivie précédemment, ensuite un pareil changement de politique n'aurait pas été sans inconvénients, et en troisième lieu il serait injuste de laisser les militaires engager leur honneur au service étranger et de les rappeler ensuite sous peine des condamnations prononcées par la loi dont on avait antérieurement suspendu l'effet à leur égard.

Il serait injuste aussi d'abandonner ainsi la cause de la reine d'Espagne et de donner au monde ce exemple de mauvaise foi, une pareille politique ne ferait pas honneur à l'Angleterre. Ainsi donc ceux qui ont été contraires à la publication de l'ordre de cabinet ne sauraient plus être contraires à son renouvellement. Quant à la politique de la France, je puis déclarer que le roi des Français a signifié au gouvernement de S. M. britannique il y a longtemps, que son intention est de se conformer à la lettre du traité de la quadruple alliance ; l'Angleterre n'a jamais demandé autre chose de la part du roi des Français. D'ailleurs, le gouvernement français n'a jamais voulu déverser le blâme sur la politique du gouvernement anglais, comme le suppose le noble marquis. Je puis, du reste, exprimer l'espoir que ses prévisions ne se réaliseront pas, en ce qui concerne le résultat de la guerre en Espagne. En ce qui concerne sa demande relativement au colonel Wylde, je dirai qu'il n'a pas reçu l'autorisation spéciale du gouvernement de réorganiser la légion, mais que sa conduite a été approuvée par le gouvernement.

La banque d'Angleterre a, dit-on, l'intention de prêter de l'argent sur des propriétés rurales ; elle a avancé à une seule maison de Liverpool, sur des garanties, la somme de 6 à 7 cent mille liv. sterl. (de 15 à 18 millions de francs.)

FRANCE. — PARIS, LE 18 JUIN.

L'ordre du jour de la chambre appelait hier la discussion générale sur les chemins de fer. M. le comte Janbert a ouvert cette discussion en combattant le projet de loi. La classification des chemins de fer lui paraît irrégulière ; le système en est confus. Il voudrait que l'on adoptât une distinction dans les lignes à établir ; que le gouvernement fit les frais des grandes lignes qu'il appelle lignes primordiales, et que d'autres lignes, dites secondaires, fussent abandonnées à l'exploitation des concessionnaires. Quand à la nécessité

d'établir ces grandes voies de communications, il la regarde comme impérieuse.

L'honorable M. Paixhans a parlé en faveur des chemins de fer, après lui, l'honorable M. Fould a combattu vivement le projet, et le principe de son opposition a pris un caractère de personnalité si évident, qu'il n'a pu s'empêcher d'entrer dans la discussion spéciale du chemin de fer de la Belgique, dans le tracé duquel l'opinion personnelle de M. Fould, paraît avoir été froissée par un changement de direction.

M. le ministre des travaux publics et du commerce a relevé le ton acrimonieux de quelques paroles échappées à l'honorable M. Fould. Il est ensuite entré dans la discussion générale. Par un résumé clair et précis des objections fondamentales qu'avaient élevées les deux précédents orateurs, M. Martin (du Nord) a paru vivement intéresser la chambre à des projets de lois qui renferment des questions si importantes pour l'avenir de l'industrie et la richesse nationale. (Charte de 1830)

Dès hier, l'entrée de la salle du Trône, à l'Hôtel-de-Ville, a été sévèrement interdite à tout le monde. L'effet général de tant d'or, de tant de glaces, de tant de fleurs, de tant de bougies, prodigués à l'intérieur, ne peut manquer d'être magnifique. Déjà le seul éclat des dorures réussit presque à dissiper l'obscurité des salles, entretenues par les tentures. Mais le défaut partout sensible, c'est le manque d'air et d'espace ; les couloirs de communication sont étroits ; la salle dite du jardin, celle du bal, occupées qu'elles sont déjà par les corbeilles, les estrades et d'innombrables lustres descendant assez bas, sont fort étroites, et il sera curieux d'observer comment la municipalité, qui n'a pas l'habitude, pourra sauver l'étiquette au milieu de la cohue.

Le tableau du panorama représente le palais de Ludwigs-lust ; au premier plan, un cavalier monté sur un cheval blanc, cause avec un officier indigène ; ce cavalier, c'est le frère de la princesse ; il a été trouvé, dit-on, fort ressemblant.

Les billets pour le concert qui doit être donné dans une des salles du Louvre sont l'objet d'une recherche toute particulière.

Deux cent personnes environ étaient réunies hier à 5 heures devant la porte du jardin de l'hospice du Gros-Cail-lou, rue de la Vierge. M. le curé de l'église (petite église de la rue St-Dominique du Gros-Cailou) s'y était rendu accompagné de deux ecclésiastiques, et une cérémonie funèbre eut lieu dans la chapelle de l'hospice en l'honneur des victimes des accidents du Champ-de-Mars. Onze bières étaient placées à l'entrée de la chapelle, et autant de corbillards se trouvaient dans le jardin. Le cortège funèbre s'est mis en marche à 6 heures, en tête on remarquait le cercueil du nommé Philippe (Louis), sergent de la 3^e légion de la banlieue, 12 gardes nationaux et 2 sous-officiers de Vaugirard étaient au-devant du char, une cinquantaine de personnes les suivaient. On y remarquait quelques femmes. Le dernier char était celui de la famille Poret. Les 3 cercueils se trouvaient dans le même corbillard et ils étaient suivis par un grand nombre d'ouvriers.

FEUILLETON.

Variétés.

Nous avons, il y a plusieurs mois, donné d'après les revues anglaises, un article fort étendu et fort intéressant sur la cité de Liverpool ; aujourd'hui nous empruntons à la *Revue Britannique*, l'article suivant sur Manchester :

COMMERCE. — INDUSTRIE. — MANCHESTER.

L'origine des fabriques de coton est fort ancienne ; leur première patrie fut l'Indoustan, où, grâce à la patience et à la merveilleuse adresse des Indous, elles conservèrent leur supériorité jusqu'à la fin du siècle dernier. On assure pourtant que la fabrication du coton était connue des indigènes du Nouveau Monde, longtemps avant que Christophe Colomb en fit la découverte. Néanmoins, c'est à l'Inde qu'ont été empruntés la plupart des noms par lesquels on distingue la plupart des tissus de coton aujourd'hui en usage : *Jaconas*, *ginghams*, *guinées*, *mousselines*. De 912 à 960, les Maures d'Espagne, sous le règne d'Abderrame II, introduisirent en Europe les fabriques de coton. Ces peuples cultivaient, dans les fertiles plaines de Valence, le cotonnier et le ver à soie. Séville et Cordoue possédaient de riches manufactures ; mais cette industrie semble s'être de l'Europe avec eux, car on n'en découvre plus de traces qu'au quatorzième siècle. Alors, nous retrouvons les fabriques de cotons en Italie et dans la Souabe ; de là, elles s'étendent en Flandres, en Hollande, à Bruges et à Gand, puis en Turquie. Elles font ainsi le tour de l'Europe, et viennent enfin s'établir en Angleterre, où dans quelques siècles, les arts mécaniques, secondés par la vapeur, doivent leur donner une supériorité et une importance qu'elles n'eurent jamais autre part.

Mais avant d'arriver à cette prospérité, que d'efforts, que de luttes ! supporter les ravages des guerres civiles, triompher des préjugés, soutenir la concurrence des fabriques de l'Inde, rivale formidable qui jetait sans cesse sur les marchés anglais une masse de produits, dont la finesse, comparée avec la grossièreté des nouveaux tissus, faisait plus vivement ressortir leur imperfection. Toutes ces difficultés sont pourtant vaincues : les unes, par une patience à toute épreuve ; les autres, par des tarifs protecteurs qui permettent à la fois aux produits de se perfectionner et à l'industrie de se perfectionner. Dans le Lancashire, on voit couler un grand nombre d'étrangers de Hambourg, d'Irlande et

d'Ecosse, pour y vendre du coton filé. Le coton filé manquait, le filleur ne pouvait marcher de front avec le tisserand ; les femmes jeunes et vieilles faisaient tourner le rouet pendant les longues veillées d'hiver, cette exécution de travail ne suffisait pas. Dans ce siècle, dit Cambden, la ville avait une grande importance ; ses velours, ses cotons étaient recherchés partout. Les émigrations des Pays-Bas et la révocation de l'édit de Nantes secondèrent ce mouvement. Le coton filé manquait encore en 1740. Le tissage d'une pièce de coton de 12 livres occupait le tisserand environ 14 jours, et lui valait 18 schillings ; le filage de la trame, 9 schillings la livre, et le nettoyage, cardage, etc., 9 schillings. A cette époque, Manchester fabriqua annuellement pour 600,000 liv. st. de produits, et les versait sur tous les marchés du Globe, sans pouvoir satisfaire à leurs besoins. Le comté avait 50,000 fuseaux en activité et comptait 41 manufactures ; le Derbyshire 22 ; l'Ecosse et le pays de Galles 24. Le tableau suivant fera mieux connaître la marche progressive de l'industrie cotonnière dans la Grande-Bretagne pendant le siècle dernier.

Tableau présentant les importations et exportations de coton de l'Angleterre pendant les années ci-après :

Années.	Importation.		Exportation.	
	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.
1697	1,976,356 livres.	5,915		
1791	1,985,868	23,213		
1710	745,008	5,698		
1720	1,972,815	16,200		
1730	1,549,472	13,524		
1741	1,845,034	20,709		
1751	2,976,610	4,986		
1764	3,870,392	200,354		
1780	6,700,000	355,060		
1790	31,500,000	1,662,369		
1800	56,000,000	5,406,501		

On remarque dans ce tableau que, de 1764 à 1780, le chiffre des importations double ; et que, de 1780 à 1790 ce dernier chiffre sextuple. C'est que, dans cet intervalle, les arts mécaniques avaient doté l'industrie de machines si parfaites, qu'aujourd'hui une personne seule peut, dans le même temps donner, filer autant de coton qu'en auraient pu filer 200 personnes il y a 50 ans. Depuis cette époque, les fabriques anglaises font des progrès rapides ; elles n'eurent plus rien à redouter de leurs rivales, quant à la beauté, à la bonté du tissu, et à la modicité des prix. L'Inde, elle-même, contre laquelle elles avaient si longtemps et si vainement lutté, reconnaissait déjà son impuissance.

L'invention des métiers mécaniques remonte à une époque beaucoup plus ancienne que 1765. L'honneur de la découverte appartient à John Wyatt, pauvre ouvrier des environs de Leithfield ; ce fut lui qui, en 1733, obtint le premier déveleur de fil de coton par des moyens mécaniques. Trop pauvre pour exploiter seul sa découverte, Wyatt la communiqua à Paul Levis qui inventa, en 1748, une machine à carder. Mais ces deux machines étaient de grossières ébauches qui, sans doute, auraient péri de langueur dans une honteuse obscurité, si un homme intelligent n'eût découvert tous les avantages qu'on en pouvait tirer. Cet homme était un simple perruquier nommé Arkwright, mais d'un caractère ardent, industrieux et persévérant ; il s'empara de l'idée de Paul Levis et de Wyatt, perfectionna leurs machines et produisit le *Water-frame* ou banc à broches. Ceci se passait en 1769, et quinze ans plus tard le même Arkwright inventait une nouvelle machine pour le cardage et l'étirage du coton. Arkwright ne put jouir tranquillement du fruit de son travail ; car les manufacturiers de Manchester, jaloux de sa prospérité, s'associèrent pour obtenir et obtinrent du Parlement la suppression de l'un de ses brevets. On l'accusait d'avoir surpris le secret de Leight, et le second brevet lui fut également retiré cinq ans plus tard. Dans l'intervalle qui sépare ces deux découvertes, en 1770, James Hargreaves, pauvre ouvrier tisserand, près Blackburn, inventait une autre machine qui filait la trame, comme le *Water-frame* filait la chaîne. Cette nouvelle machine reçut le nom de *Spinning Jenny* (Jeanne la fileuse), du nom de la fille de Higs, en faveur duquel quelques personnes réclament le mérite de l'invention. Il restait encore beaucoup à faire. Malgré ses avantages, la fileuse de Hargreaves ne pouvait produire des numéros fins, et n'avait que 20 ou 30 fuseaux. La *mule Jenny*, de Samuel Crompton, qui était parvenu à combiner les deux systèmes d'Arkwright et de Hargreaves, remédia à ces difficultés. Mais, comme ses prédécesseurs, Samuel n'était qu'un simple ouvrier ; il fut raillé, et son invention, n'obtenant aucun encouragement, il s'abstint de prendre un brevet ; c'est peut-être là ce qui a le plus puissamment contribué à la prospérité de l'industrie cotonnière du Royaume-Unis. En 1812, l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande, comptaient 4 à 500,000 fuseaux mis en activité d'après ce principe ; et en 1829 ce nombre s'élevait à 7,000,000. Malgré les efforts de quelques cœurs généreux, Crompton mourut, laissant sa fille dans la pauvreté. Cependant la *mule Jenny* était encore susceptible d'améliorations ; Wright, à qui le Parlement accorda une prime de 5,000 liv., en fit une plus parfaite qu'il nomma *double mule*. La *double mule*, qui elle-même a éprouvé de grandes améliorations et est maintenant d'un usage général ; c'est ainsi que se succèdent et que s'améliorent ces admirables inventions. Trois autres étaient venues à la suite de la machine à carder de Richard Arkwright : le *Willow*, qui bat le coton brut ; le *Scutching frame* ou Péplucheur, qui dégage le

Les 11 victimes du 14 juin ont été portées au cimetière du Mont-Parnasse, à l'exception des détonnantes mortelles de Philippe (Louis) qui, sur la demande de sa famille ont été transportées au cimetière de Vaugirard.

Nous entendions parler depuis quelques jours d'une manière assez vague d'une conspiration, et nous n'y attachions pas beaucoup d'importance. Mais aujourd'hui nous apprenons qu'il s'agit encore des ridicules prétentions de M. de Naundorff, qui veut, comme on sait, se faire passer pour duc de Normandie. C'est pour cette affaire que M. le colonel Saint-Clair a été arrêté. En outre des visites domiciliaires ont été faites chez M. le marquis de la Feuillade, chez Mme. des Beaugard, de Rambeau, de Genève, chez MM. Laprade, le marquis de la Ferrière et beaucoup d'autres. Des mandats d'amener ont été décernés par M. Zangiacomi contre MM. Gruau et Laprade, avocats de M. Naundorff. Du reste on n'a pas encore de détails sur les faits qui ont dû motiver ces perquisitions et ces arrestations.

Le général Evans a eu hier une longue entrevue avec M. Molé; il doit partir aujourd'hui pour Londres.

Paris a vu rarement un si grand nombre d'étrangers dans ses murs; rarement aussi la consommation s'est élevée si haut. Les recettes des octrois durant le mois de mai, ont produit 400,000 fr. de plus que dans le mois de l'an dernier, et il en est de même de la première quinzaine de juin. Cette affluence d'étrangers a donné au commerce de la capitale une activité extraordinaire.

Le machiniste en chef du théâtre des Variétés vient, dit-on, de trouver le moyen qu'on cherchait depuis si longtemps, pour préserver les théâtres de l'incendie. M. le préfet de police a aussitôt nommé une commission dont le rapport a été des plus favorables pour cet appareil d'une ingénieuse simplicité, et qui sera sans doute adopté pour tous les théâtres. Il a obtenu un brevet d'invention.

M. Beaumont, marchand de charbon en Angleterre, vient de commander à Paris, chez les premiers fabricans, pour son hôtel, à Londres, un ameublement qui ne coûtera pas moins d'un million. La seule partie des bronzes s'élève à plus de 200,000 fr.

Les commissaires de la souscription Laffitte viennent de faire placer au milieu de la façade principale de l'hôtel de M. Laffitte, une inscription en lettres d'or sur un fond de marbre brun. Cette inscription porte ces mots: « A Jacques Laffitte la souscription nationale. »

On écrit de Rennes, du 16 juin: Meunier est arrivé hier à 3 heures à Rennes, par la diligence de Caen, escorté de deux gendarmes. Il est reparti ce matin à 7 heures pour Vannes. Meunier, sur ce qu'on lui a rapporté de la conduite tenue ici par Boireau à son passage, a manifesté son étonnement et a dit que pour sa part, il était trop pénétré de l'extrême bonté du roi pour le si mal reconnaître.

On écrit de Toulon, le 13 juin: M. le contre-amiral, baron Hugon, ayant été appelé à Paris, M. le capitaine de vaisseau Bourdais prend provisoirement le commandement de l'escadre en ce moment réunie sur la rade de Toulon.

La gabarre l'Astrolabe, destinée au voyage de découverte du capitaine de vaisseau Dumont d'Urville, a été lancée à la mer hier matin. Cette opération a parfaitement réussi. Immédiatement après le lancement, la gabarre a été placée sous la machine à vapeur, où elle a reçu ses trois bas mâts. Cette opération a été exécutée dans quelques heures. Un bon nombre d'ouvriers travaillent aujourd'hui à ses emménagements intérieurs qui seront terminés sous peu.

Nous recevons ce matin une lettre d'Oran, en date du 8 juin:

Dans la journée du 4, l'armée expéditionnaire, commandée par M. le lieutenant général Bugeaud, a quitté le camp de l'embouchure de la Tafna. Immédiatement après le départ de la cavalerie d'arrière-garde, Sidi Bomedin, chef des Oulessa, envoyé en mission par l'émir, a pris possession du camp, que des groupes nombreux d'indigènes ont envahi en poussant des cris extraordinaires. On entendait distinctement le mot kalouf (Français.)

Le général de Brossard, à la tête des troupes disponibles, est parti hier pour Bridia; il allait à la rencontre du corps expéditionnaire, qui rentre au moment où je vous écris. Le général Bugeaud est arrivé en ville à dix heures; l'armée réorganisée ses campemens hors d'Oran; elle reprend les positions qu'elle occupait avant son départ pour Tlemecen. On attend, pour prendre une décision, le retour du Castor, qui a été expédié de la Tafna avec le traité.

Nous lisons dans le Journal de Paris:

« La chambre reprendra lundi la discussion générale sur les chemins de fer. Il est probable que, dans cette séance, on agitera la question des systèmes d'intervention administrative en matière de travaux publics. On sait que le gouvernement les a tous employés, sans s'arrêter à aucun. Cependant, il importe que l'avenir économique de la France soit fixé sur ce point. Nous regardons comme nécessaire une discussion approfondie sur les divers modes dont l'administration a proposé l'essai dans les nombreux projets de loi soumis par elle à la chambre. La chambre se borna-t-elle, dans cette session, à poser des principes sages, prudents, propres à la fois à développer le mouvement industriel et à protéger la fortune publique contre l'invasion de l'agiotage, que cela serait un grand progrès préférable peut-être à l'établissement immédiat des communications plus ou moins importantes sur lesquelles on vient lui demander un vote prématuré. »

FAUSSE MONNAIE.

Un événement inattendu cause en ce moment une grande sensation parmi la population Valenciennoise et afflige les amis de l'humanité. Nous avons parlé dernièrement de l'émission de fausses pièces de cinq francs et nous ajoutions que l'aspect de ces pièces faisait penser que la fabrique n'en était pas éloignée. On vient de la découvrir dans le quartier la fortune publique contre l'invasion de l'agiotage, que cela serait un grand progrès préférable peut-être à l'établissement immédiat des communications plus ou moins importantes sur lesquelles on vient lui demander un vote prématuré.

Mercrredi dernier, 17 de ce mois, par suite de la découverte d'une nouvelle pièce fautive apportée à changer chez Mme Lenne, marchande, rue de Famars, la police parvint à trouver que cette pièce provenait du jeune Brunet, fils de l'horloger de ce nom, rue de Famars. Une perquisition eut lieu de suite dans son domicile, et l'on trouva après beaucoup de recherches, quelques pièces pareilles sous un marbre de cheminée mal assis et un plus grand nombre derrière la maçonnerie d'un foyer rétréci formant une doublure entre laquelle une cachette était restée. Cette découverte amena l'arrestation du sieur Brunet, absent de chez lui, mais que des agents de police déguisés trouvèrent bientôt. Il portait sur lui une nouvelle pièce fautive. Son arrestation fut suivie d'une recherche plus circonstanciée dans toute sa maison, et l'on trouva dans son grenier une longue pièce de métal ayant la forme d'un tuyau de poêle creux et contenant dix-neuf piles de cent francs, toutes en pièces fausses et séparées les unes des autres par des morceaux de papier de soie pour éviter le frotement. Ces pièces réunies à celles précédemment saisies, forment une somme de plus de 2,000 fr. en fausse monnaie. Des outils et des matières métalliques ont été également saisis.

Judi, l'autorité judiciaire a fait une nouvelle descente dans la demeure du sieur Brunet et en sa présence, après son extraction de la maison d'arrêt. Cette nouvelle perquisition a duré plusieurs heures, pendant lesquelles de nombreux attroupe-mens, où les femmes étaient en majorité, se tenaient devant la maison. L'intérêt qui se porte sur le prévenu, se rattache surtout à sa qualité de chef de famille, il est père de six enfans et sa femme passe pour n'avoir pas eu de participation aux opérations auxquelles il paraissait se livrer, ou du moins pour les avoir blâmées souvent avec énergie, en menaçant son mari de le quitter.

Des bagues en fonte de diamètre d'une pièce de 5 francs, des rondelles en cuivre de même dimension, un billot, une masse pour frapper les pièces, ont été saisis comme pièces de conviction. Le jeudi, la seconde perquisition a duré de trois heures après midi à 11 heures du soir; elle a amené la décou-

verte d'une série de poinçons de lettres avec lesquelles on peut composer les mots: Dieu protège la France. Cette longue séance a amené les aveux du sieur Brunet, qui a quitté son système de dénégarion, lorsqu'il a vu qu'on procédait à l'interrogatoire de sa femme. Il fabriqua, dit-il, ces pièces depuis quatre ans; il en avait au type de Charles X, mais il les avait détruites; celles de Louis Philippe sont au millésime de 1831, 1832 et 1833. Il a avoué avoir jeté ses matrices dans la rivière à un endroit désigné. On doit mettre les eaux basses pour en faire la recherche.

verte d'une série de poinçons de lettres avec lesquelles on peut composer les mots: Dieu protège la France. Cette longue séance a amené les aveux du sieur Brunet, qui a quitté son système de dénégarion, lorsqu'il a vu qu'on procédait à l'interrogatoire de sa femme. Il fabriqua, dit-il, ces pièces depuis quatre ans; il en avait au type de Charles X, mais il les avait détruites; celles de Louis Philippe sont au millésime de 1831, 1832 et 1833. Il a avoué avoir jeté ses matrices dans la rivière à un endroit désigné. On doit mettre les eaux basses pour en faire la recherche.

AFFAIRES D'ESPAGNE.

Le ministère a fait publier la série de dépêches télégraphiques qui suit:

Bayonne, le 16 juin 1837.

Oran est rentré à Saragosse le 13. Le baron de Meer, à la tête de 15,000 hommes, suivait l'expédition navarraise par son flanc droit.

Villapadierna s'est porté avec sa division contre Cabanero et Tena, qui se sont emparés de Quinto.

Iriarte est allé à Catalayud rejoindra Noguera, tenu en échec par Cabrera, à qui on donne 10,000 hommes et 800 chevaux.

Bordeaux, le 16 juin 1837, à 7 heures du soir.

Oran est arrivé à Saragosse le 12 au soir, et est parti le lendemain avec quelques bataillons dans la direction de Catalogne, pour empêcher Cabrera d'attaquer un convoi d'argent et de munitions parti de Madrid le 7.

Cabrera était le 41 à Molina d'Aragon avec 6 à 7000 hommes. L'expédition carliste se maintient toujours en amont de la Noguera, dans le haut Aragon, et dans les environs de Tremp. Les christinos se bornent à l'observer.

Narbonne, 16 juin 1837, 8 heures 1/2.

Fort-les-Bains, le 15 au soir.

Don Carlos était le 12 avec deux évêques à Santa-Maria de Moya, entre Pons et Tremp. La faction navarraise a passé la Sègre par Alos, se dirigeant sur Cero. Les restes de la brigade Osorio sont encore à Berga, et les bandes dans les environs.

Bayonne, 17 juin 1837, à 2 heures 1/2.

Le 13, le baron de Meer a écrit au général en chef de l'armée du centre qu'il a joint l'ennemi dans les environs d'Isona, et l'a mis en pleine déroute après un combat de quatre heures. La perte de l'ennemi est évaluée à 2,000 hommes, et celle des christinos à 500 hommes hors de combat.

On lit dans le Journal des Débats:

Les dépêches d'aujourd'hui sont comme à l'ordinaire, très-confuses; toutefois, il résulte assez clairement de leur contenu que Cabrera et Cabanero opèrent, au midi de l'Ebre, une diversion puissante qui empêche de renforcer l'armée des constitutionnels en Catalogne, et qui force même à la dégarner. Ainsi, le général Oran et Villa Padierna la quittent avec deux brigades pour retourner dans le Bas-Aragon. Iriarte, que le général en chef Espartero envoyait sur la frontière du Haut-Aragon et de la Catalogne, est obligé d'interrompre sa route et de passer au midi de l'Ebre.

Tous ces mouvemens ont lieu pour délivrer Noguera, bloqué dans Catalayud par Cabrera, auquel une des dépêches donne 6 à 7,000 hommes et une autre 10,000. Noguera et Borso de Carminat, le premier avec une très-faible division, le second avec les débris du corps belgo-portugais, se trouvaient à eux seuls chargés de protéger contre les bandes carlistes le Bas-Aragon, le royaume de Valence, le pays de Cuenca et celui de Molina. On conçoit à quel point ces bandes ont accru leurs forces, puisque Cabrera peut tenir le général Noguera bloqué, et obliger trois autres généraux à quitter la poursuite de D. Carlos pour courir au secours de leur collègue.

Mais Cabrera ne paraît pas avoir attendu leur jonction; il lui suffisait de les détourner de la Catalogne et de les attirer sur une route opposée. On nous annonce qu'il était le 11 juin à Molina d'Aragon (ville de Castille, malgré son surnom) d'où il peut se jeter sur la grande route de Madrid, vers Alcala ou Sigüenza, pour attaquer un important convoi parti le 7 de cette capitale.

Voici un tableau qui n'est pas moins explicite, et qui peut servir de complément à celui qui précède:

Tableau présentant le mouvement progressif des exportations des manufactures du Royaume-Uni pendant les années ci après:

Table with 5 columns: ANNEES, PRODUITS MANUFACTURIERS, COTON ET LAINE FILÉS, and sub-columns for QUINZAUX, VAL. DÉCLARÉE. Rows show data from 1827 to 1836.

Burns élève à 11,452,990 le nombre des fuseaux en activité dans le Royaume-Uni à la fin de l'année 1835. La valeur moyenne du fuseau est estimée à 47 sh 6 den, d'où il suit que le capital engagé dans les filatures de coton était alors de 9,758,864 liv. A la fin de cette même année 1835, un des commissaires de la loi des pauvres, assurait que, dans l'espace de 2 ans il s'élèverait de nouvelles manufactures dont le travail n'exigerait pas moins d'une force de 7000 chevaux. D'après son calcul, la consommation du coton brut devait subir une augmentation de 2800 sacs du poids de 500 livres, chaque, et occuper 45,850 personnes: 26,250 pour le tissage, (19,600) pour le filage. Ces calculs de prévision sont ils fondés? L'augmentation de 500,000 liv. que l'on trouve, en 1836, dans la valeur déclarée des exportations de coton filé, les confirmerait en partie. Mais ce qui prouve mieux l'importance de l'industrie cotonnière anglaise, c'est la situation relative de cette industrie dans les diverses contrées des deux continents: ce document est du plus grand intérêt.

coton de toutes ces impuretés au moyen de dents aigues qui le déchirent en tous sens; le tapping machine ou l'étaleur, qui étend uniformément le coton sur un rouleau pour la machine à carder, le Throstle, invention qui ne date que de quelques années, met le banc à broches en état de filer la chaîne; le fly frame remplace le roving frame pour les numéros moyens et inférieurs et le tube frame produit plus vite que le fly frame, mais seulement les bas numéros. Ces deux inventions importées d'Amérique par Dyer, lui sont garanties par deux brevets; et en 1833, on comptait mille de ces métiers en activité.

Imaginez maintenant ces étonnantes machines, recevant leur impulsion de la vapeur qui leur donne la régularité du meilleur chronomètre, cette vapeur se condensant à la volonté de l'homme, suffisant à tout, se prêtant à tout. Voici le coton tel que l'exécia le Nouveau-Monde; les machines le saisissent: celle-ci le bat, le déchire en tous sens; celle-là l'épluche à l'aide de ses crochets aigus, qui tournent tournent 7000 fois par minute, et le livre ainsi épluché, battu, à l'étaleur qui l'étend sur un rouleau. C'est maintenant le tour de la carder et du drawing frame. La carder le peigne, l'étire, le peigne encore; le drawing frame le double, et forme en lui donnant une légère torsion, une mèche soyeuse et sans fin. Cette mèche, ainsi formée la mule jenny l'allonge, et le coton devient bientôt un fil, dont le travail délicat désespère les plus adroites fileuses de l'Indoustan. Ce fil est roulé sur des bobines; le dressing machine s'en empare ensuite, et le cède au métier qui le tisse. Le voilà maintenant transformé en une étoffe précieuse. Quelques instans ont suffi pour opérer cette merveilleuse métamorphose!

Mais ce n'était pas assez des arts mécaniques, les sciences appor-tèrent aussitôt leur tribut à la fabrication du coton. Une ingénieuse application du chlore, en 1786, affranchit l'industrie de l'incertitude du bon, ou du mauvais temps. Le blanchiment put être une opération prompte et constante, l'hiver comme l'été; et les capitaux ne sommeilèrent plus des mois entiers dans les magasins ou sur les prairies. Ainsi, le blanchiment qui, autrefois demandait des semaines entières, s'obtient aujourd'hui en vingt-quatre heures: Cette découverte est due à Berthollet qui en fit un généreux abandon à l'industrie. L'impression des calicots, à l'histoire de laquelle s'allie, dans le Lancashire, le nom de l'une des illustrations politiques de notre époque, subit aussi d'importantes modifications. Après s'être traînée terre à terre pendant les premières années de son introduction en Angleterre, qui eut lieu à la suite de la révocation de l'édit de Nantes, en 1690, elle se perfectionna par la mise en pratique d'un mode d'opération, appelé by resists and discharges, et par l'adoption des cylindres, en 1785. L'économie que

doimait ce procédé était en rapport avec celle des nouvelles filatures et du nouveau blanchiment. Le bloc à la main s'emploie cependant encore comme auxiliaire dans les riches tissus. La teinture ne resta pas en arrière; en 1781, Thomas Henry lui donna, par l'application des mordans, une supériorité telle, que les toiles anglaises purent lutter avec celle de la Perse.

La sollicitude inouïe des fabricans de Manchester pour concentrer dans leur ville le monopole des sciences et des arts appliqués à l'industrie, sollicitude qui se retrouve encore à chaque instant, suffirait seule pour indiquer l'importance que ces découvertes donnèrent aux fabricans de coton. En 1785, un colon allemand se présente à Manchester, visite la ville, engage quelques ouvriers; on lui intente un procès, et il est condamné à une amende de 500 l. Un an plus tard, un autre allemand est condamné à une amende de 200 l., pour avoir fait l'acquisition de quelques machines qu'il se dispose à expédier en Allemagne. La sévérité de ces peines ne calme point les craintes des habitans de Manchester; ils se ligent entre eux et instituent une ligne de douanes qu'ils entretiennent à leurs frais, afin de surveiller les expéditions frauduleuses de machines, et les dénoncer aux magistrats; mesures extravagantes qui causent non seulement un préjudice considérable aux ingénieurs mécaniciens du pays, mais qui ne remplissent pas le but qu'on s'était proposé, car les industriels étrangers avaient toutes les facilités pour se procurer les plans des machines inventées. Au reste, ce qui prouve mieux encore l'inutilité de ces mesures, c'est l'accroissement toujours progressif des importations et des exportations des produits manufacturés de l'Angleterre depuis l'emploi des métiers mécaniques: ainsi, les importations, qui étaient, en 1790, de 31,500,000 livres, et en 1800, de 56,000,000, s'élevèrent, en 1831 à 234,000,000 livres. Voici par quelle progression elles sont arrivées à ce chiffre:

Table with 2 columns: Années, Quantités. Rows show values from 1800 to 1831.

On remarquera que, sur les 187,231,520 livres, qui furent importées en Angleterre en 1823, 161,963,160 furent débarquées à Liverpool et par conséquent employées par Manchester et les districts adjacens.

— Le *Moniteur* publie les dépêches télégraphiques de la frontière d'Espagne qui sont ce matin dans tous les journaux. Mais il donne en outre la suivante que la *Charte* n'avait pas publiée :

Narbonne, 17 juin, 8 heures et demie.
Fort les Bains, le 16 au soir.

On écrit de la Seu-d'Urgel, du 14, qu'on faisait des préparatifs à Solsona pour recevoir le prétendant. Cabrera était le 7 devant Segorbe. Le 8 on n'avait pas d'argent à Valence pour assurer le service de l'Hôpital militaire, le commerce avait refusé un emprunt. Les troupes de la reine gardent la défensive dans ce royaume.

— Une lettre de Pampelune du 10 juin dit que les lanciers de la légion française au lieu de revenir à Pampelune iront faire partie de l'expédition. Cette lettre ajoute qu'il est certain qu'Espartero attaquera Estella, quoiqu'il ait été forcé de détacher Iriarte, qui doit être en ce moment à Sanguesa; il faut compter beaucoup sur l'intelligence et l'activité de ce chef, originaire du pays. Le Bastan et la vallée d'Ulzama sont évacués par les carlistes; voilà un avantage du mouvement d'Espartero sur Estella.

— On écrit de Bayonne, le 13 juin :
Il est certain que les Anglais s'établissent à Fontarabie comme au Passage, malgré les réclamations des autorités françaises, fondées sur les anciens traités qui stipulent que Hendaye et Fontarabie ne seront pas fortifiés.

BELGIQUE.

BRUXELLES, LE 19 JUIN.

Les journaux ont annoncé que le départ du roi pour Paris était contremandé. Le *Moniteur* se contente de répéter la nouvelle.

— Les journaux d'Arlon annoncent que les électeurs de Mersch, réunis le 13 de ce mois pour l'élection de M. Berger, ont rédigé une adresse à M. le comte de Quarré, sénateur, afin de le prier de donner sa démission.

— On écrit d'Ostende, le 18 juin :

S'il en faut juger par les nombreux appartements qu'on fait retenir chaque jour et par le grand nombre d'étrangers déjà arrivés, jamais Ostende n'aura été aussi animé que cette année. Cependant les loyers des appartements se maintiennent à des prix fort modérés; la différence entre ses prix et ceux de l'année dernière paraît même assez sensible.

— Le *Swinemunde-Packet* a quitté samedi le port d'Anvers pour se rendre à Constantinople. Il était richement chargé et portait entre autres marchandises, cent mille kilogrammes de sucre raffiné.

LIEGE, LE 20 JUIN.

Le *Moniteur* dans sa partie officielle, publie la liste dressée en exécution de l'art. 6 de l'arrêté royal du 14 avril 1832, et indiquant les citoyens qui, ayant l'âge de 40 ans et payant le cens de 2,116 fr. 40 c. (fl. 1,000), sont éligibles au sénat dans toutes les provinces.

Le nombre des éligibles est de 392, ainsi répartis :
Province d'Anvers, 43; de Brabant, 79; de la Flandre occidentale, 55; de la Flandre orientale, 126; du Hainaut, 29; celle de Luxembourg, néant; celle du Limbourg, 12; de Namur, 26; la province de Liège, compte 22 éligibles, dont voici les noms :

- MM. Biolley, Raimond.
- Copis-Méan, Constantin (baron de).
- Cornet, Alexandre Jean François Joseph.
- Desoer, Ferdinand.
- Donnea François Ch. (de).
- Dubois Charles.
- Fabri-Beckers, Henri Guillaume (de).
- Geloës, Constantin (comte de).
- Gonzé, Jean Jacques (de).
- Lannoy, Andrien (comte de).
- Lesoinne, Maximilien.
- Liedekerke, Jacques (comte de).

- Méan, Eugène (comte de).
- Mercy d'Argenteau, Franc. Joseph Ch. Marie (comte de).
- Nagelmacker, Gérard.
- Neuville, Pierre Denis.
- Orban, Henri Joseph.
- Oultremont de Wegimont, Emile Ch. Désiré Ant. Joseph (comte de).
- Robert, Jean.
- Bosen, Hyacinthe (baron de).
- Thiriart, A. H. D. J. (baron de).
- Vandensteen, Charles Amand Herman Joseph (baron de).

On dit que les recherches pour trouver de l'eau, faites dans le terrain situé à St. Gilles, et que l'on avait reconnu convenable à l'établissement du Jardin Botanique, ont été jusqu'ici sans résultat. Nous apprenons qu'un nouveau terrain, plus rapproché de la ville, puisqu'il est situé aux abords de la rue Jonkeu, vient d'être encore offert à la régence par M. Joiris, propriétaire cultivateur. Ce nouveau terrain possède, dit-on, une source d'eau très abondante, et une variété d'exposition qui le rend très propre à l'établissement du Jardin Botanique. Il serait à une distance convenable de l'université, dans une agréable situation, et offrirait les points de vue les plus étendus et les plus pittoresques.

LOGEMENTS MILITAIRES.

Nous sommes revenus, à plusieurs reprises, sur la nécessité de la révision du rôle des logements militaires. Cette opération vient d'avoir lieu pour le quartier de l'ouest. Ce travail est déposé au bureau central de police à l'hôtel de ville; tous ceux qui sont intéressés à ce que la nouvelle répartition soit bonne et équitable, doivent s'empresser d'aller l'examiner, et de présenter les réclamations dont ils la croiront susceptible.

Voici les bases sur lesquelles ce travail a été fait :
1° Les logements attendront les citoyens reconnus pouvoir supporter cette charge, suivant un tour de rôle qui diffère selon le plus ou moins de fortune présumée, c'est-à-dire que, dans le même espace de temps, tels citoyens logeront deux hommes, tels autres plus moyennés deux fois deux hommes, tels autres enfin dont les ressources sont plus grandes deux et trois fois quatre ou six hommes.

2° La charge des logements est répartie entre tous les habitants, sans exception de fonctions ou de qualités, qu'ils habitent une maison ou un appartement, lors même qu'ils ne résideraient dans la commune qu'une partie de l'année et qu'ils seraient domiciliés ailleurs.

3° L'exemption des logements militaires est exclusivement restreinte aux indigènes qui reçoivent des secours du bureau de bienfaisance, aux journaliers n'ayant d'autre moyen de subsistance que le salaire de leur journée, aux boutiquiers et artisans qui ne gagnent que l'équivalent du salaire d'une journée de travail, aux personnes qui notoirement n'ont que de très faibles moyens d'existence.

On ne perdra pas de vue que le délai d'un mois accordé pour pouvoir réclamer, a commencé le 9 juin courant, et qu'à cette époque le rôle du quartier de l'ouest sera rendu définitif par la commission des logements militaires, appelée à statuer sur les réclamations.

L'un des plus anciens mécaniciens de notre ville, M. Spineux, vient de mourir dans sa 64^e année. Cette perte sera vivement sentie par les industriels, au premier rang desquels M. Spineux s'était depuis longtemps placé, par de remarquables travaux.

Il sera procédé à la Fonderie de canons à Liège, le 22 du courant, à l'adjudication de la fourniture d'environ seize mille six cents kilogrammes de fer forgé en barre et tôles, à livrer à l'établissement, ainsi qu'à la fourniture des bois pour les besoins de cet établissement et pour le service de l'équipage de pont.

Les cahiers des clauses et conditions sont déposés au gouvernement provincial.

D'après des lettres de Londres, du 17 au matin, la santé du roi donnait les plus grandes inquiétudes au départ du courrier.

On s'occupe toujours des suites de la mort du roi Guillaume et de la politique qu'adoptera son héritière. Un journal dit qu'elle se jettera dans les bras des tories, ce qui est

peu croyable; un autre, qu'on attend lord Durham, ce qui est plus probable : dans tous les cas le parlement ne serait pas dissous de fait par la mort du roi d'Angleterre comme l'ont annoncé quelques journaux français. Par les statuts passés sous Guillaume III, et sous la reine Anne, il a été réglé que le parlement existant au moment du décès, continuerait six mois après la mort du roi ou de la reine, à moins qu'il ne fut dissous ou prorogé par leurs successeurs; que dans le cas où, à la mort du roi, le parlement serait ajourné ou prorogé, il s'assemblerait immédiatement; enfin, que s'il n'existait pas de parlement à l'époque du décès du roi, les membres composant le précédent parlement seraient appelés pour composer le nouveau parlement.

— Mardi 20 juin doivent commencer, devant le tribunal civil séant à Verviers, les plaidoiries dans l'affaire intentée par la ville de Verviers au gouvernement belge, pour obtenir remboursement d'une avance de 80 mille florins de Liège pour la construction de la route de Verviers à Theux.

— Nous avons, il y a plusieurs mois, annoncé que la Banque de Belgique devait établir une succursale à Anvers. Aujourd'hui M. le directeur de la banque informe le public que cette succursale entrera en activité le premier juillet. MM. Donnet, Terwagne et Van de Wiel ont été choisis pour diriger et administrer cet établissement.

— On écrit de St. Trond, le 17 juin :
« Le genièvre s'est vendu aujourd'hui 70 centimes le pot du lieu. Cent de ces pots font net 137 litres. Ainsi, le cours est remonté à 51 francs l'hectolitre, hausse considérable dont profitent les distillateurs qui avaient du genièvre en réserve. »

ANNONCES.

VENTE DE MEUBLES

POUR CAUSE DE DÉPART.

MARDI 27 JUIN 1837, à deux heures de relevée, le notaire BIAR vendra publiquement, en son étude, rue Vinave d'Ile, n° 43, à Liège,

UNE QUANTITÉ DE MEUBLES

Consistant en Secrétaire, Commode, Chaises bourrées, Tables à jeu, Lavabo, en acajou; PENDULE, GLACES, Vases, Services en porcelaine; Plusieurs hautes garde-robes, commodes, bois de lit, tables en chêne; tables rondes à roulettes; tables de nuit, toilettes; matelas, lits de plumes et accessoires; rideaux de lit et de fenêtres, etc.

AU COMPTANT.

1163

VENTE PAR AUTORITÉ DE JUSTICE.

Le JEUDI VINGT-DEUX juin 1837, aux dix heures du matin, sur la place du Marché, à Liège, il sera procédé A LA VENTE PUBLIQUE DE DIFFÉRENTS OBJETS MOBILIERS, consistant en chaises, tables, pendules, ustensils de cuisine, lits, matelas, linges, cristaux, argenterie, etc. etc. etc.

ARGENT COMPTANT.

FAILLITE DE JOSEPH JAMME.

Les syndics provisoires de la FAILLITE DE JOSEPH JAMME, ci-devant négociant à Liège, invitent les créanciers du failli, à se réunir le mardi 27 juin, à 2 heures de relevée, au local du tribunal de commerce séant à Liège, pour en rendre compte, en présence du juge commissaire, de l'état de la faillite, des formalités qui ont été remplies, et des opérations qui ont eu lieu; entendre également le failli; procéder s'il y a lieu, à la formation d'un concordat ou contrat d'union, et à la nomination des syndics définitifs.

Liège, le 16 juin 1837.

1164

Tableau comparatif de la consommation de coton brut dans les diverses contrées des deux continents.

CONTRÉES.	CONSOMMATION DU COTON BRUT EN 1831.	HEURES DE TRAVAIL PAR SEMAINE.
Angleterre.	234,000,000	69
Amérique.	77,000,000	78
France.	74,000,000	72 à 84
Prusse.	7,000,000	72 à 90
Suisse.	19,000,000	78 à 84
Autriche.		72 à 80
Tyrol.	12,000,000	78 à 80
Saxe.	5,000,000	72
Saint-Blaise (Bade).		84
Bonn (Prusse.)		94

On voit que l'Angleterre absorbe à elle seule, en 1831, près d'un quart en sus de la consommation des autres pays. Le rôle que joue Manchester dans cette industrie est de la plus haute importance. Une seule maison de cette ville, MM. Greg et Co., déclare à la commission d'enquête chargée de constater l'état du commerce en 1833, qu'elle est propriétaire de cinq établissements pour la filature et le tissage, et que la force motrice dont ils disposent, tant en vapeur qu'en roues à eau, équivaut à 450 chevaux; qu'ils emploient annuellement 3,586,000 livres de coton, lesquelles fournissent 3,360,000 livres d'étoffes. Dans quatre de leurs établissements, ils ont 98,000 liv. st. de capital engagé, 70,000 livres sterl. de capital flottant; les salaires s'élèvent annuellement à 31,000 liv. st., et le coton employé à 2,713,000 liv. Partant de cette base d'appréciation, ils estiment qu'il y a dans la Grande-Bretagne 80,000 *power-loom* (métiers mécaniques) en activité, produisant, terme moyen, chacun trois livres d'étoffe par semaine; ce qui équivaut à 124,800,000 livres d'étoffe par an. A la fin de mai 1836, le seul comté de Lancastre avait 44,144 *power-loom* en activité. En admettant une augmentation de 8,000 *power-loom* dans tout le royaume, le comté de Lancastre fabriquerait à lui seul autant de coton que tous les autres districts manufacturiers. Dans ce nombre, Manchester entre pour 9,960 *power-loom*, dont 17,708 employés en calicots; 2,181 en futaines; 545 en objets de mercerie; 20 pour les velours; 306 pour la soie. Ces *power-loom*, ainsi que le nombre des manufactures, augmentent tous les jours; ainsi, au tableau suivant, dans lequel nous donnons l'état numérique des manufactures du comté, il faut en ajouter 65 nouvelles,

employant une force de 2040 chevaux, qui se sont formées dans le courant de l'année finissant en mai 1836; Manchester figure dans cette augmentation pour dix établissements représentant une force de 631 chevaux.

Tableau présentant le nombre des manufactures, machines à vapeur, roues à eau du comté de Lancastre, en 1835.

DESIGNATION des MANUFACTURES.	POUISSANCE actuelle employée.	POUISSANCE totale des divers moteurs en chevaux.	EAU (POUISSANCE en chevaux).	VAPEUR (POUISSANCE en machines).	NOMBRE des MANUFACTURES.
Colon.	12,299	21,207	2,854	20,303	576
Laine (Woolen).	4575	13,318	764	723	99
Laine (Worsted).	1076	205	402	450	8
Clayre.	3566	616	70	587	49
Soie.	5382	352	24	348	22
Totaux.	39,590	25,919	3,808	22,411	774
Dans ce compte Manchester figure pour	6,450	6,717	86	6,634	143

Les fabriques de coton, comme on le voit, n'absorbent pas exclusivement l'activité de Manchester. Les merceries, le velours, et particulièrement la soie, forment aussi une branche importante de sa richesse industrielle. La soie comme le coton, fit le tour de l'Europe, avant de s'acclimater sous le ciel brumeux du Royaume-Uni. Sous le règne de Justinien 1^{er}, les vers à soie furent introduits dans la Grèce, qui resta maîtresse souveraine de cette précieuse industrie pendant six siècles. C'est par la Grèce que les fabriques de soieries s'étendirent en Sicile, de la Sicile en Italie, en Espagne, dans le midi de la France, puis en Angleterre. Sous le règne d'Elisabeth, elles commencent à prospérer; mais c'est de 1665, lorsque la révocation de l'édit de Nantes eut fait tomber à Lyon le nombre de métiers de 1800 à 400 que datent principalement le progrès de cette industrie. Les nouveaux venus, malgré leur longue expérience, ne purent soutenir la concurrence des fabriques étrangères, en raison des frais énormes que leur coûtaient les matières premières; mais un tarif protecteur qui interdisait l'entrée du territoire aux soieries étrangères, leur fut accordé, et, grâce à ces mesures restrictives, les fabriques prirent bientôt un grand développement. En 1731, le moulin à tisser, employé avec succès en Italie, fut introduit en Angleterre; cette machine, armée d'une infinité de roues, donne 318,504,960 yards d'organisation par jour. Macclesfield fut le siège des premiers moulins à tisser; ceux qui se formèrent à Manchester ne datent guère que d'une vingtaine d'années. Le plus important fondé en 1820; fournit du travail à 5000 individus; néanmoins les progrès de cette industrie marchent péniblement. Les lois prohibitives qui pesaient sur les productions étrangères encourageaient les fabricants à ne faire aucune tentative pour relever les soieries anglaises de leur état d'infériorité, bien certains qu'ils étaient de l'écoulement du produit de leurs fabriques; aussi la production se réduisait-elle à la consommation du pays. Cette torpeur dura jusqu'au moment où la chambre des communes s'aperçut que les mesures restrictives ne faisaient qu'arrêter le développement de l'industrie. En conséquence, M. Huskisson fit, le 8 mars 1824, la motion qu'au 5 juillet 1826, la prohibition des soieries étrangères serait levée; et elle fut remplacée par un droit de 30 p. c. Le gouvernement réduisit aussi, en faveur du tissage, les droits sur l'importation des soies brutes. Ces droits qui étaient, avant 1824, de 4 sh. par livre sur la soie brute; 3 sh. 9 den. sur la bourre de soie (provenances des possessions anglaises), 5 sh. 6 den. sur la soie brute et bourre de soie (proven. étrang.) tombèrent à 3 deniers par livre pour la soie brute des Indes; et, en 1826, à 4 den. par livre pour soie brute et bourre de soie (proven. anglaises ou étrang.) Enfin, en 1829, la soie brute ne payait plus qu'un shilling les 100 livres, et le fil de soie descendit de 14 sh. 8 den. à 2 sh. 8 den. Les fabriques de soie reprirent ainsi faveur; les importations s'accrurent successivement, aujourd'hui elles ne s'élèvent pas à moins de 6,000,000 de livres; l'Angleterre

Etude de M^e Delbouille, NOTAIRE A LIÈGE.

AVIS POUR SURENCHÉRIR

Aux termes d'un procès-verbal d'adjudication reçu par le notaire DELBOUILLE, le 13 juin 1837, toute personne solvable peut SURENCHÉRIR D'UN 20^e DU PRIX, jusqu'inclus le 28 juin courant, à midi,

DEUX CORPS DE FERME

AVEC UN PETIT QUARTIER DE MAITRE, ET ENVIRON 50 BONNIERS DE JARDIN, TERRES, PRAIRIES ET BOIS; LE TOUT SITUÉ A FOURON ST. MARTIN, CANTON D'AUBEL,

Occupé par les sieurs Witgens et Englebert, d'un revenu de 3,000 francs, en sus des contributions, provenant de la succession de feu M. Stephany, adjugés AU PRIX de 64,165 francs 50 centimes, charges comprises. Et jusqu'inclus le 21 dudit mois de juin,

UNE GRANDE MAISON

PROPRE A TOUT COMMERCE,

Avec cour et bâtiment par derrière, cotée 5r, sise rue derrière le Palais, à Liège, d'un loyer annuel de 1,000 francs, provenant de ladite succession feu M. Stephany, adjugée au prix de 16,358 francs 19 centimes, compris les charges, moyennant en faisant déclaration par acte à passer devant ledit M^e DELBOUILLE.

A LOUER, pour en jouir le 24 juin prochain, UNE MAISON, sise rue Haute-Sauvenière, à Liège, n^o 1134 S'adresser audit notaire DELBOUILLE.

A VENDRE UN JEUNE CHIEN CANICHE blanc, de la plus grande beauté. S'adresser à Hocheporte, n^o 790. 1104

A VENDRE.

Le JEUDI 29 de ce mois, à deux heures, en l'étude et devant M^e DUSART, notaire à Liège, EN UNE SEULE OU PLUSIEURS PORTIONS, les

TERRAINS

SITUÉS A DROITE DE LA NOUVELLE RUE MARENGO, Allant du quai au faubourg St-Léonard, longeant vers la fonderie la propriété de M. Schaffers. S'adresser audit notaire ou à MM. BELLEFROID, Mors-Château et à la Goffe. 1125

Le fût plus réduite à ne produire que pour sa consommation; les exportations commencèrent, et grâce à l'impulsion donnée, elles prirent chaque jour un nouveau développement.

Tableau présentant le mouvement progressif des exportations de soieries anglaises dans les années ci-après.

Table with 4 columns: ANNÉES, VAL. DÉCLARÉE, ANNÉES, VAL. DÉCLARÉE. Rows for 1827, 1828, 1829, 1830, 1831.

Manchester, le centre de cette industrie, semble devoir surpasser un jour la France et l'Italie. Dès son entrée dans la carrière, ses fabriques emploient 800,000 livres de soie par an: c'est le cinquième de la consommation du pays. Aujourd'hui la consommation s'élève à 28,000 livres de fil de soie par semaine. Mais suivons leur marche progressive pendant ces dernières années: en 1819 on ne compte que 1000 tissandans travaillant aux tissus mélangés soie et coton, et 50 aux étoffes de soie pure; en 1823, il existe 3000 métiers fabriquant des tissus mélangés, et 2500 la soie pure. On remarque ici une augmentation considérable dans le chiffre des métiers de soie pure: c'est que Manchester, qui, jusques alors, ne s'était occupé que de la fabrication des tissus mélangés, venait d'emprunter à Macclesfield la fabrication des gros de Naples, rubans, fichus, etc. industrie dans laquelle Manchester devait bientôt surpasser Macclesfield. En effet, deux ans après en 1836, le nombre des personnes employées dans ce genre d'industrie, était, pour Manchester, de 36,000 en 1845, et de 72,000 en 1836. La progression de Macclesfield n'a été que de 21,000 à 24,000.

Macclesfield soutient pourtant la concurrence pour le tissage; ses fabriques reçoivent 10,000,000 livres ou coton brut par an, et Manchester autant. Revenons au mouvement progressif qui s'est opéré dans les métiers pendant ces dernières années. En 1824, époque où la réduction des droits sur les matières premières donna une grande impulsion aux soieries, le nombre de métiers s'accrut encore, et en 1828, il s'éleva à 12,000, dont 4000 tissus mélangés, et 8000 soie pure. Enfin, en 1832, nous trouvons 14,000 métiers et 12 moulins à tisser qui emploient 1864 ouvriers (574 hommes et 1313 femmes), et une force motrice de 177 chevaux. Ces moulins, au nombre de 22 pour le comté employent 4000 ouvriers. Voici la force en chevaux de ceux qui sont en activité dans les environs de Manchester et à Manchester même, et le nombre d'ouvriers qu'ils occupent.

Table with 4 columns: Noms des villes, Force en chevaux, Hommes, Femmes. Rows for Manchester, Salford, Broughton, Newton, Harpurhey.

VENTE POUR CAUSE DE DÉCÈS, D'UNE BELLE PARTIE DE BOIS SCIÉS TRÈS-SECS.

LUNDI 26 JUIN 1837, à une heure de relevée, le notaire BIAR vendra publiquement au domicile de la veuve Henri MOUTON, quai d'Avroy, n^o 738 à Liège,

UNE FORTE QUANTITÉ DE BOIS SCIÉS,

Consistant en planches et quartiers, feuillet, de 6 jusqu'à 16 pieds de long; horrons; le tout très sec et propre à être employé immédiatement, véres, terrasses, etc. ARGENT COMPTANT. 1167

VENTE POUR CAUSE DE DÉPART. MERCREDI 21 juin courant, à 2 heures, M^e DUSART, notaire, VENDRA AU N^o 806, SUR AVROY,

DIVERS MEUBLES,

Tels que Chaises, Tables, Encoignures en acajou, Com-modes, Garderobes, batterie de cuisine etc. 1141

EXTRAIT.

PAR EXPLOIT du 13 juin 1837, à la REQUÊTE DE L'ÉTAT BELGE, poursuite et diligence de M. le Ministre des travaux publics; attendu qu'il doit être opéré UNE EMPRISE de 4 ares 51 centiares sur une parcelle de cottillage appartenant à Théodore BOUSSA, propriétaire, domicilié en Glain, située dans ladite commune d'Ans et Glain, indiquée et figurée sous le n^o 476, section B, au plan cadastral qui a été déposé à l'inspection des intéressés en exécution de la loi; attendu que le requérant n'a pu s'entendre avec le propriétaire sur les indemnités qui peuvent être dues du chef de ladite emprise; assignation a été donnée audit Théodore BOUSSA, à comparaître le 29 juin présent mois, à l'audience du tribunal civil de tre. instance, séant à Liège, pour voir procéder au règlement des indemnités, et ordonner que le requérant sera envoyé en possession de la propriété prémentionnée.

Pour extrait conforme: EMONTS, avoué. 1151

EXTRAIT.

PAR EXPLOIT du 12 juin 1837, A LA REQUÊTE DE L'ÉTAT BELGE, poursuite et diligence de M. le Ministre des travaux publics; attendu qu'il doit être opéré UNE EMPRISE de 11 ares 26 centiares sur une parcelle de cottillage, appartenant à Remacle MARÉCHAL, propriétaire, domicilié à Glain, située dans la commune d'Ans et Glain, indiquée et figurée sous le n^o 655, section B, au plan cadastral qui a été déposé à l'inspection des intéressés en exécution de la loi; 2^e de 9 ares 95 centiares sur une parcelle de verger, appartenant audit sieur Maréchal, située dans ladite commune d'Ans et Glain, indiquée et figurée sous le n^o 656, section B, audit plan cadastral; attendu que le requérant n'a pu s'entendre avec le propriétaire sur les indemnités qui peuvent être dues du chef de ladite emprise; assignation a été donnée audit Remacle Maréchal à comparaître le 29 juin présent mois à l'audience du tribunal civil de première instance, séant à Liège, pour voir procéder au règlement des indemnités, et ordonner que le requérant sera envoyé en possession de la propriété prémentionnée.

Pour extrait conforme: EMONTS, avoué. 1150

A ces chiffres il faut ajouter 500 ouvriers employés par dix maisons qui s'occupent exclusivement de la teinture, et qui tiennent environ 21,000 livres de soie par semaine.

Sous le rapport de ses fabriques de soie, du nombre toujours croissant de ses métiers et de la variété de ses produits, comme sous celui de l'industrie cotonnière, Manchester est donc une des villes les plus importantes du royaume uni. Faisons connaître le progrès comparé de deux industries depuis 1816 jusqu'en 1830.

Tableau comparatif du progrès des deux industries soie et coton dans la paroisse de Manchester et lieux environnans pendant les années ci après :

Table with 5 columns: ANNEES, SOIE Quantité terme moyen, COTON Quantité terme moy-n, SOIE Droits, salaires terme moyen, COTON Droits, salaires terme moyen. Rows for 1816 à 1820, 1821 à 1825, 1826 à 1830.

Ainsi de 1816 à 1825, le commerce de soieries a grandi dans la proportion de 79 p. 0/0, et ce progrès, tout en se ralentissant, n'a pas cessé de se développer dans les cinq années suivantes.

Il faut le dire, un pareil accroissement est non seulement redoutable pour les autres fabricans anglais, mais Lyon, St. Etienne, Tarascon, Nîmes doivent redoubler d'activité s'ils ne veulent pas être dépassés et surtout s'efforcer de conserver intacte cette vieille réputation des soieries françaises qui, dans quelques articles, et notamment dans les soieries unies, est fortement compromise depuis quelque temps. Cependant la supériorité dans les étoffes ouvragées, les gazes, les rubans reste encore à la France; nous n'en voulons d'autre preuve que la pétition adressée à la chambre des communes par les rubaniers de Coventry, pétition dans laquelle ces fabricans demandaient une augmentation de droits sur l'introduction des rubans français. Le bon marché de la vie matérielle en France, la douceur de son climat, la perfection du tissage, perfection que n'ont pu atteindre les fabricans anglais, malgré leurs nombreuses tentatives pour appliquer à cette opération délicate un moteur mécanique; enfin le brillant de l'étoffe, et son apparence de fraîcheur après un long usage, rendront long tems encore le monde tributaire des fabricans français.

Nous avons tracé l'histoire des fabricans de coton et de soieries de Manchester, et nous avons justifié leur importance; il nous reste maintenant à faire connaître le caractère et les mœurs des ouvriers.

BOURSES.

Table with columns for ANVERS, LE 19 JUIN and BRUXELLES, LE 19 JUIN. Lists various market prices for commodities like wheat, oil, and metals.

RESUME DE LA BOURSE D'ANVERS DU 19 JUIN 1837. Les fonds Espagnols ont été fermes à notre bourse de ce jour. Ar-doin ouvert 22 3/4 5/8 1/2 5/8 et reste 22 1/2 argent au comptant. Primes à un mois 23 1/2 dont 1 0/0 argent. On a fait passablement d'affaires.

Table with columns for COURS and CHANGES. Lists prices for various financial instruments and exchange rates.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 18 ET 19 JUIN. Le mats belge Harriet, v. de Liverpool, ch. de sel. — Le brick belge Hirondele, v. de Rio-Grande, ch. de 8,150 curis. — Le pleyt belge Adventure, v. d'Amsterdam, sur lest. — Le koffhanovrien Catharina, v. de Marienziel, ch. d'orge. — Le bateau à vapeur belge Princesse Victoria, v. de Londres, ch. de café, sucre, coton, cuivre, manufactures, 27 passagers et 2 voitures. — Le bateau à vapeur anglais Ocean, v. de Londres, ch. de café, tabac, indigo et 33 passagers. — La barque norvégienne Foreenigen, v. de Newbedfort, ch. d'huile de poisson.

PLACE D'ANVERS, LE 19 JUIN. A l'exception des riz qui jouissent par continuation d'une bonne demande, notre marché de ce jour a présenté peu de mouvement. Il s'est traité 340 balles riz Bengale, bonne qualité ordinaire, à f. 8 3/4 et 83 tonnes beau Caroline suranné à f. 13 3/8. Les cafés n'ont donné lieu qu'à de faibles transactions.

MARCHÉ DE LIÈGE DU 19 JUIN 1837. Froment vieux, l'hectolitre, fr. 15 85 Seigle vieux, id. 12 44 Imprimerie de J.-Bte. Nossewz, rue du Pot-d'Or, n^o 622, à Liège.

Sans contre-lit, l'ouvrier anglais est doué de moindres d'intelligence que l'ouvrier français, mais grâce aux nombreuses écoles qui lui sont ouvertes, et dans lesquelles il puise de bonne heure les connaissances les plus appropriées à sa profession, il est en général plus instruit. C'est de la classe ouvrière, nous l'avons vu, que sont sortis les Wyatt, les Hargreaves et les Samuel Grompton. Une des vertus principales de l'ouvrier anglais, c'est la patience; cette patience est sans bornes; les difficultés les plus grandes, les obstacles les plus rudes, rien ne l'arrête. Malheureusement, ces bonnes qualités sont éclipsées par un défaut grossier. Ce défaut, qui l'abrutit et en fait souvent un mauvais père et un mauvais époux, c'est l'ivrognerie. Quitter l'atelier pour entrer dans la taverne et y dépenser le fruit de ses sueurs à boire du vin, voilà les plus chères délices, les plus douces jouissances de l'ouvrier anglais. Sa compagnie n'est pas elle-même exemptée de ce défaut. Comme lui, elle aime passionnément le gin et le rhum.

En général, les ouvrières anglaises, quand elles sont jeunes et que leurs traits ne sont point encore flétris par l'usage immodéré des boissons fermentées, sont jolies; leurs traits sont doux, leur peau est blanche, leur gorge bien faite et leur taille délicate; mais tous ces agréments disparaissent bientôt. Elles se marient de bonne heure; les soins du ménage, l'allaitement de leurs enfans; les peines, les soucis, la misère qu'entraîne la suspension fréquente des travaux, flétrissent rapidement leurs traits, et leur donnent l'aspect d'une précoce d'écrepitude.

Examinons maintenant les causes qui, en-dehors de l'influence de l'homme, concourent à la prospérité industrielle de Manchester: au premier rang, il faut compter le charbon de terre placé au milieu des districts qui le produisent le plus abondamment, Manchester est entouré d'une foule de canaux et de rivières qui lui permettent de transporter sa combustible à peu de frais. La consommation de ses usines est de 26,000 tonnes par semaine, et la tonne rendue à Manchester coûte, prix moyen, 7 s 6 d.; c'est plus d'un demi million sterling par an. Lorsqu'on songe que cette prodigieuse consommation ne forme qu'une faible partie de celle de Lancashire, l'on se demande si les sources qui l'alimentent resteront longtemps sans se tarir. Mais on se rassure bientôt en apprenant que les deux bassins houillers du Lancashire embrassent une étendue de 272,000 car-rés, et qu'ils peuvent alimenter la consommation du comté pendant 3,000 ans.

Le Lancashire n'est pas seulement l'un des plus riches comtés du royaume, sous le rapport de ses houillères, c'est aussi là que l'exploitation s'en fait le mieux, et à moins de frais. Le perçage y coûte 20 p. c. meilleur marché que partout ailleurs. Dans le nord, la perte du poussier est de 36 p. c. dans le Lancashire cette perte n'est que de 10 p. c. Ce résultat vient de ce que l'industrie, l'intelligence, l'esprit d'entreprise sont des vertus innées chez le Lancashirien. Pour dire le plus possible et au meilleur marché possible, voilà le but qu'il cherche et qu'il atteint presque toujours.